

ENQUÊTE D'INSERTION PROFESSIONNELLE

ANNÉE 2020



ESO PARIS

La Grande Ecole de l'Ostéopathie

Enquête d'insertion professionnelle des diplômés de l'ESO - Année 2020

1. Enquête 30 mois après le diplôme - promotion 2018

Cela correspond à un exercice fiscal complet sur l'année 2020 pour la promotion 2018.

Nombre de diplômés 94
Nombre de réponses obtenues 90
Taux de réponses 96%

Sur la base des réponses collectées, il apparaît que 96% des répondants exercent une activité professionnelle.

96% des répondants de la promotion 2018 exercent actuellement le métier d'ostéopathe.

	30 mois	%
Exerce l'Ostéopathie	86	96%
Activité complémentaire	8	9%
Libéral	85	94%
Assistant	13	14%
Salarié	3	3%
Île de France	51	57%
Région	30	33%
Etranger	3	3%
Formateur	9	10%
Remplacement	46	51%
Entreprise	16	18%
Club sportif	4	4%
Structure hospitalière	8	9%
Chercheur	0	0%
Total des répondants	90	

Sur la base des réponses collectées, la rémunération annuelle moyenne (chiffre d'affaire) est de 27 790 euros.

Ce chiffre correspond à la première d'exercice. Il est à noter qu'il faut environ 5 ans pour se constituer une patientèle.

Il faut noter aussi la disparité des rémunaration puisqu'au bout d'une année, certains étudiants font état d'une rémunération annuelle supérieure à 91 000 euros.

Méthodologie employée :

L'enquête a été réalisée avec le concours d'un organisme extérieur (société MEJT) sur la base d'un questionnaire électronique soumis à l'ensemble des diplômés de la promotion complété d'appels téléphoniques individuels.

Enquête d'insertion professionnelle des diplômés de l'ESO - Année 2020

1. Enquête 18 mois après le diplôme - promotion 2019

Cela correspond à un exercice fiscal complet sur l'année 2020 pour la promotion 2019.

Nombre de diplômés 70
Nombre de réponses obtenues 61
Taux de réponses 87%

Sur la base des réponses collectées, il apparaît que 100% des répondants exercent une activité professionnelle.

100% des répondants de la promotion 2019 exercent actuellement le métier d'ostéopathe.

	30 mois	%
Exerce l'Ostéopathie	61	100%
Activité complémentaire	0	0%
Libéral	60	98%
Assistant	0	0%
Salarié	1	2%
Île de France	26	43%
Région	26	43%
Etranger	2	3%
Formateur	3	5%
Remplacement	12	20%
Entreprise	1	2%
Club sportif	2	3%
Structure hospitalière	2	3%
Chercheur	1	2%
Total des répondants	60	

Sur la base des réponses collectées, la rémunération annuelle moyenne (chiffre d'affaire) est de 18 700 euros.

Ce chiffre correspond à la première d'exercice. Il est à noter qu'il faut environ 5 ans pour se constituer une patientèle.

Il faut noter aussi la disparité des rémunération puisqu'au bout d'une année, certains étudiants font état d'une rémunération annuelle supérieure à 85 000 euros.

Méthodologie employée :

L'enquête a été réalisée avec le concours d'un organisme extérieur (société MEJT) sur la base d'un questionnaire électronique soumis à l'ensemble des diplômés de la promotion complété d'appels téléphoniques individuels.

Enquête d'insertion professionnelle des diplômés de l'ESO - Année 2020

1. Enquête 6 mois après le diplôme - promotion 2020

Cela correspond à un exercice fiscal complet sur l'année 2020 pour la promotion 2019.

Nombre de diplômés 194

Nombre de réponses obtenues 176

Taux de réponses 91%

Sur la base des réponses collectées, il apparaît que 100% des répondants exercent une activité professionnelle.

100% des répondants de la promotion 2020 exercent actuellement le métier d'ostéopathe.

	6 mois	%
Exerce l'Ostéopathie	176	100%
Activité complémentaire	49	28%
Libéral	176	100%
Assistant	65	37%
Salarié	0	0%
Île de France	100	57%
Région	50	28%
Etranger	6	3%
Formateur	6	3%
Remplacement	30	17%
Entreprise	4	2%
Club sportif	7	4%
Structure hospitalière	2	1%
Chercheur	1	1%
Total des répondants	176	

Sur la base des réponses collectées, la rémunération annuelle moyenne (chiffre d'affaire) est de 7 736 euros.

Ce chiffre correspond à la première d'exercice. Il est à noter qu'il faut environ 5 ans pour se constituer une patientèle.

Il faut noter aussi la disparité des rémunération puisqu'au bout d'une année, certains étudiants font état d'une rémunération annuelle supérieure à 44 075 euros.

Méthodologie employée :

L'enquête a été réalisée avec le concours d'un organisme extérieur (société MEJT) sur la base d'un questionnaire électronique soumis à l'ensemble des diplômés de la promotion complété d'appels téléphoniques individuels.